



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Programme d'Activités 2017

Juin 2017

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF)
et par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C

08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68

E-mail : assistanat@capec-ci.org - www.capec-ci.org / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	2
I- CONTEXTE GENERAL	3
1.1- Contexte National	3
1.2- CONTEXTE INTERNATIONAL	4
II- ACTIVITES PREVUES POUR 2017	5
2.1- ETUDES ET RECHERCHES	5
2.2- PUBLICATIONS.....	14
2.3- FORMATION	15
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE	15
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	15
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTION	16
2.7- AUTRES ACTIVITES	16
2.8- RESULTATS ATTENDUS.....	16
III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	17
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	17
3.2- RISQUES	17
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

INTRODUCTION

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) est un Think Tank, créé en 1992 sous les auspices de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de l'Université de Cocody-Abidjan (aujourd'hui Université Félix Houphouët Boigny) à travers le Centre Ivoirien de Recherches Economique et Sociale (CIRES). Elle bénéficie du soutien financier de l'ACBF et de l'Etat de Côte d'Ivoire.

C'est un projet qui vise à renforcer les capacités locales en analyse et gestion des politiques macroéconomiques afin de contribuer à la recherche de solutions aux problèmes économiques de la Côte d'Ivoire. Compte tenu des résultats positifs, notamment dans le renforcement des capacités des cadres de l'Administration ainsi que les politiques mises en œuvre par le Gouvernement, le projet a été reconduit en 2000 (2^e accord de don) et 2007 (3^e accord de don) après le premier accord de don signé en 2012. Depuis janvier 2014, les interventions de la CAPEC s'inscrivent dans une perspective plus globale de l'appui aux acteurs économiques nationaux à travers le Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC-CI) dont l'accord de don a été signé le 15 mai 2013. Ce programme vise entre autres à consolider les acquis dans les domaines de la formation, de l'évaluation et de la mise en œuvre de politiques économiques.

Sous l'orientation et la supervision de son Comité de Pilotage et de concert avec la Coordination du PPRC, la CAPEC a mené au cours des trois années écoulées (2014, 2015 et 2016) des activités d'assistance technique, de recherche appliquée et de formation.

En 2014, les travaux de recherche de la CAPEC ont pris en compte les préoccupations du gouvernement, exprimées dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Ils ont permis d'éclairer les décideurs, au niveau macroéconomique, sur des problématiques en relation avec la croissance économique en Côte d'Ivoire et aux finances publiques. Au niveau sectoriel, les analyses ont porté sur les prix des produits alimentaires, la performance des exportations du café-cacao, la fixation des prix dans ce secteur, sur la performance des entreprises du secteur privé et sur la cybercriminalité. Dans la même lignée, les travaux de 2015 ont concerné des problématiques en relation avec l'intégration régionale, la fuite des capitaux, la décentralisation fiscale, le secteur minier, l'organisation industrielle, et la sécurité privée.

L'an 2016 a constitué la première année de mise en œuvre du second Plan National de Développement (PND 2016-2020), adopté en Décembre 2015. Ce Plan comprend cinq (5) axes stratégiques de développement que sont : (i) renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance, (ii) accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social, (iii) accélération des transformations structurelles et de l'industrialisation, (iv) développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement, (v) renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Il faut noter que la CAPEC qui a contribué à l'élaboration du Plan National de Développement 2016-2020 et de l'Examen Multidimensionnel Côte d'Ivoire Emergente 2020 (conduit par l'OCDE). Aussi, afin d'apporter son expertise scientifique à la mise en œuvre du PND, les travaux de la CAPEC ont-ils mis l'accent au niveau macroéconomique sur des problématiques en relation avec les coûts du transport et l'évaluation de l'efficacité du système d'incitations fiscales à l'investissement. Au niveau sectoriel, les chercheurs se sont intéressés à la chaîne des valeurs de la filière anacarde, à l'effet de l'utilisation des TIC sur la performance des cours de justice, à la dynamique du secteur privé dans le contexte de relance et à la problématique de l'adéquation entre formations et emplois à travers une analyse des filières de formation.

Afin de favoriser le débat et les échanges de connaissances sur la problématique du financement du processus d'Emergence du pays, la Cellule a organisé au cours de l'année 2016 un séminaire de dissémination de ces travaux de recherche couplé avec un panel de haut niveau autour du thème principal : « **Mobilisation des Ressources Domestiques, Industrialisation et Emergence Economique de la Côte d'Ivoire** ».

Au cours des années passées, la CAPEC a également réalisé différentes études ou conduit des formations sous la houlette des Partenaires Techniques et Financiers (Groupe de la Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, PNUD, UNICEF, CEA, CEDEAO, UEMOA, Global Development Network, Centre de Recherches pour le Développement International, ACBF, etc.) et de différents Ministères (Ministère en charge de l'Economie et des Finances, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Entreprenariat National et de la Promotion des PME, Ministère de l'Industrie et des Mines) et d'autres structures nationales (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle).

Après 24 ans d'existence, la CAPEC souhaite raffermir sa place parmi les meilleurs Think Tank d'Afrique (classement TTCSP 2016 Global Go To Think Tank Index) en se rendant toujours plus proche des décideurs nationaux et internationaux en matière d'élaboration, de choix et de mise en œuvre des politiques économiques. A travers ce programme d'activités 2017, la Cellule vise ainsi à accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique. Ce programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2017. Il est élaboré en conformité avec les orientations stratégiques du PND 2016-2020, qui est à sa deuxième année de mise en œuvre, et sur lequel se fondent les choix des thèmes des études, l'organisation de séminaires de dissémination, les publications ainsi que les formations qui seront réalisées.

Ce programme est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2017 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

I- CONTEXTE GENERAL

Il est présenté dans un premier temps le contexte international et dans un second temps le contexte national. Les activités sont définies en tenant compte de ces contextes qui permettent de cerner les problématiques économiques majeures.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

Selon le Rapport d'Octobre 2016, du Fonds Monétaire International, sur les « Perspectives de l'Economie Mondiale » La croissance mondiale devrait tomber à 3,1 % en 2016 (contre 3,6% de prévision en octobre 2015) avant de remonter à 3,4 % en 2017. Cela s'explique par une dégradation des perspectives pour les pays avancés à la suite du vote du Royaume-Uni, en juin 2016, en faveur de la sortie de l'Union européenne (Brexit) et par une croissance plus faible que prévu aux États-Unis.

Le rapport souligne la nature précaire de la reprise huit ans après la crise financière mondiale. Il est noté qu'une stagnation persistante, en particulier dans les pays avancés, risque d'alimenter davantage les appels populistes à des restrictions au commerce et à l'immigration. M. Obstfeld, l'économiste principal et conseiller économique du FMI estime que ces restrictions pèseraient sur la productivité, la croissance et l'innovation. Il est ainsi crucial de défendre les possibilités d'une poursuite de l'intégration commerciale : « une volte-face sur le plan du commerce ne peut qu'aggraver et prolonger les problèmes actuels de l'économie mondiale ».

Cependant, les perspectives diffèrent sensiblement d'un pays et d'une région à l'autre : les pays émergents d'Asie en général et l'Inde en particulier affichent une croissance vigoureuse, et l'Afrique subsaharienne connaît un ralentissement prononcé.

Pour soutenir la croissance à court terme, les banques centrales des pays avancés devraient maintenir une politique monétaire accommodante, note le FMI. Mais la politique monétaire à elle seule ne relancera pas des

économies freinées par un ralentissement de la croissance de la productivité et le vieillissement des populations. Là où c'est possible, les pouvoirs publics devraient dépenser davantage dans l'éducation, les technologies et les infrastructures afin d'accroître leurs capacités de production, tout en veillant à réduire les inégalités. De nombreux pays doivent aussi contrebalancer le fléchissement de la croissance potentielle en opérant des réformes structurelles qui permettront d'accroître le taux d'activité, de mieux faire correspondre les compétences aux emplois et de réduire les obstacles à l'entrée sur les marchés.

Selon le Rapport de l'OCDE (avec la Banque Africaine de Développement et le PNUD) sur les « Perspectives Economiques en Afrique 2016 », malgré la morosité de la conjoncture internationale, le repli des cours des produits de base et, dans certaines régions, des conditions météorologiques peu favorables, la croissance économique de l'Afrique a bien résisté en 2015 : le PIB en volume a progressé au rythme moyen de 3,6 %, soit plus que la moyenne mondiale (3.1 %) et deux fois plus vite que dans la zone euro. Les prévisions de croissance pour l'Afrique sont de 3,7% pour 2016 et 4,5% pour 2017. Ainsi, malgré la conjoncture internationale défavorable, la croissance africaine reste supérieure à la croissance mondiale. Elle a aussi été nettement plus soutenue qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les graves récessions que traversent le Brésil et le Venezuela ont fait quelque peu reculer le PIB. L'Afrique demeure la deuxième région la plus dynamique du monde. Plusieurs pays africains (la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Ethiopie, le Mozambique, le Rwanda et la Tanzanie) se retrouvent dans le palmarès de tête, avec une croissance comprise entre 6 et environ 10%.

1.2- Contexte National

Le contexte national en Côte d'Ivoire, au niveau politique, est marqué par l'adoption par référendum (30 octobre 2016) d'une Nouvelle Constitution marquant la troisième république et par les élections législatives du 18 décembre 2016 qui ont vu se dégager une majorité (167/254 sièges) au profit de l'ensemble des partis politiques qui soutiennent l'action du Chef de l'Etat.

Au niveau économique, la Côte d'Ivoire est sur une bonne dynamique depuis la fin de la crise post-électorale (avril 2011). La croissance est de retour (10,7% en 2012 et 9,2% en 2013, 8,5% en 2014 et 8,4% en 2015, après une récession de 4,4% du PIB en 2011) sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que du dynamisme progressif du secteur privé. La croissance du PIB devrait atteindre 8,5% en 2016 selon les prévisions de la Banque Mondiale et classera la Côte d'Ivoire en tête des pays d'Afrique en termes de croissance économique (8,5% contre 4,5% pour l'Ethiopie qui occupait le 1er rang en 2015 avec près de 10%). Les autorités ivoiriennes ont un ambitieux programme d'investissements visant à faire accéder le pays au rang d'économie émergente en 2020, et à continuer de réduire le taux de pauvreté. L'année 2017 représente la seconde année de mise en œuvre du PND 2016-2020 dont la stratégie repose sur la transformation structurelle de l'économie, avec pour moteurs les pôles de compétitivité et la transformation de produits de base et l'exportation. Ce Programme de Développement se fonde également sur une meilleure redistribution des fruits de la croissance. Son coût global est estimé à 29 192, 122 milliards de F.CFA soit environ 50 milliards de Dollars US, dont 11 284 milliards de FCFA (soit 18,8 milliards de dollars) pour le secteur public et 18 716 milliards de FCFA (soit 31,2 milliards de dollars) pour le secteur privé.

Les 17 et 18 mai 2016, a été organisé à Paris, la réunion du Groupe Consultatif pour le Financement du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Avec une prévision de mobilisation de 4 425 milliards de F.CFA sur les marchés internationaux, les intentions de financement des bailleurs bilatéraux et multilatéraux se sont fixées à 7700 milliards de FCFA et celles des investisseurs privés à 9 500 Milliards de F.CFA. Ce résultat est le gage de l'intérêt porté par les détenteurs de capitaux financiers à la Côte d'Ivoire.

Selon les prévisions du PND 2016-2020, la croissance attendue sur la période 2016-2020 devrait passer de 9,5% en 2015, à 9,8% en 2016, puis 8,9% en 2017, pour atteindre 8,4% en moyenne entre 2018 et 2020. Pour y arriver, le projet de budget 2017 estimé à 6501,4 milliards F CFA (9,9 milliards d'euros) est en hausse de +12% par rapport

à 2016. "Le budget a été élaboré sur la base d'une croissance soutenue de +8,9% contre +8% en 2016". Il table sur une mobilisation des ressources intérieures de 5 248 milliards F CFA composées à 63,7% de ressources fiscales, d'emprunts sur les marchés monétaires et financiers pour 23,4%, de ressources non fiscales pour 2,6% et de recettes du trésor pour environ 10,3%. Le déficit budgétaire projeté en 2016 est autour de 3,8% et devrait atteindre 3,4% en 2017, légèrement au-dessus de l'objectif de 3% du PIB.

Le gouvernement prévoit des investissements de 2 216 milliards F CFA en 2017 contre 1 998 milliards F CFA en 2016. Les dépenses d'investissements passent ainsi de 10% d Budget en 2011 à environ 20% en 2017, ce qui cadre très bien avec la volonté du gouvernement manifestée dans le PND 2016-2020.

Au cours de cette deuxième année de mise en œuvre du PND 2016-2020, le Gouvernement ne veut ménager aucun effort pour maintenir le sentier de croissance forte et pour accélérer la réduction de la pauvreté et l'accroissement du bien-être de la population. Les thèmes des travaux de recherche retenus par la CAPEC pour l'année 2017 visent une fois de plus à mettre à la disposition des décideurs des résultats tant au niveau macroéconomique que sectoriel de manière à orienter les stratégies et actions du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. La CAPEC s'attend à réaliser des études additionnelles et des ateliers de renforcement des capacités dans le cadre du programme pays de renforcement des capacités.

II- ACTIVITES PREVUES POUR 2017

Le Programme d'activités de l'année 2017 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- ETUDES ET RECHERCHES

Il faut signifier qu'avec la nomination du Prof. Ballo Zié comme doyen de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Félix Houphouët Boigny, les chercheurs permanents de la CAPEC sont désormais au nombre de cinq (5) en attendant de pouvoir recruter d'autres. Ceux-ci comptent donc réaliser, en 2017, cinq (05) études portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé. Les études retenues ont été proposés par chaque chercheur et validées par la direction en fonction de leur adéquation avec les problématiques majeures de l'économie ivoirienne et de leur synergie avec les cinq (5) axes stratégiques du PND 2016-2020. Ces axes sont : (i) renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance, (ii) accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social, (iii) accélération des transformations structurelles et de l'industrialisation, (iv) développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement, (v) renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Au niveau macroéconomique, l'attention est portée sur le Développement de l'Industrie agroalimentaire et la transformation structurelle tandis que les problématiques de l'insécurité alimentaire et de la décentralisation fiscale, de l'entrepreneuriat inclusif et bien-être des producteurs dans la filière cacao en Côte d'Ivoire, et celles de l'entrepreneuriat inclusif et de l'emploi des jeunes et des femmes sont abordées au niveau sectoriel.

Etude 1 : Développement de l'industrie agroalimentaire et transformation structurelle en Côte d'Ivoire

1. Introduction

De nombreux pays ont enregistré des transformations politiques et économiques d'une ampleur exceptionnelle au cours des dernières décennies. Ces pays ont connu de graves crises économiques et financières dans les années 1980 et 1990 dont la réponse a été un profond changement de modèle économique. Ces pays dits émergents sont passés d'un modèle de développement économique conduit par l'Etat et tourné vers l'intérieur à un autre modèle mettant l'accent sur le marché, la propriété privée, et une grande ouverture au commerce extérieur et à l'investissement étranger. Toutefois, le rôle de l'État n'a pas totalement disparu. En effet, l'État est resté l'acteur essentiel dans l'émergence de ces pays. Il a joué plusieurs rôles successifs en fonction des phases de développement. Il a été planificateur et dirigiste, développeur et protecteur, libéral et régulateur. La crise économique et financière de 2007-2008 n'a pas affecté sa position dans les politiques économiques des pays émergents.

L'émergence constitue aujourd'hui une aspiration pour les pays d'Afrique Subsaharienne. Le rapport sur le développement humain (PNUD, 2013) consacré à « l'essor du Sud: le progrès humain dans un monde diversifié » a mis en évidence les forces qui ont milité dans le processus de convergence des pays en développement vers les pays avancés, notamment en ce qui concerne les indicateurs de développement humain. Ces forces motrices sont notamment l'engagement des Etats orientés vers le développement, l'accès aux marchés mondiaux et les innovations en matière de politique sociale.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le pays a connu une longue période de crise ayant compromis son développement au cours de la dernière décennie. La relance économique de l'après crise post-électorale s'est inscrite dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont la vision est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Cette vision est réaffirmée dans le PND 2016-2020 qui définit comme moteur de cette émergence la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. Le développement de l'industrie agro-alimentaire représente le point d'entrée de cette industrialisation. Quels sont les goulots d'étranglement dans le secteur de l'industrie agroalimentaire ? Quels sont les facteurs moteurs de cette industrie ? Quelles mesures de politiques économiques mettre en œuvre dans le secteur de l'industrie agroalimentaire en vue d'accélérer les transformations structurelles de l'économie ivoirienne ?

2. Objectifs

L'objectif principal de ce travail est de rechercher les facteurs déterminants du développement de l'industrie agroalimentaire en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il vise à (i) présenter les évolutions du secteur de l'industrie agroalimentaire au cours des dernières décennies, (ii) quantifier la contribution de ce secteur à la transformation de l'économie ivoirienne, (iii) identifier les goulots d'étranglement dans ce secteur, (iv) mettre en exergue les facteurs moteurs de l'industrie agroalimentaire, et (v) proposer des politiques économiques pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par le secteur de l'industrie agroalimentaire.

3. Approche méthodologique

Les données de cette étude couvrent la période 1970-2015 et proviennent de plusieurs sources complémentaires : les données de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, les données de la Direction Générale de l'Economie, les données de la base des indicateurs de développement dans le monde de la Banque Mondiale et les données du Fonds Monétaire International. Ce travail utilise principalement une méthodologie structurée en trois éléments : (i) une approche descriptive visant à analyser les évolutions du secteur de l'industrie agroalimentaire, (ii) une approche diagnostique fondée sur la méthode des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui a pour objectif d'identifier les goulots d'étranglement du secteur étudié, et (iii) une approche économétrique consistant à identifier les déterminants significatifs de la valeur ajoutée du secteur de l'industrie agroalimentaire.

4. Résultats attendus

A l'issue de cette étude, les résultats suivants sont atteints : (i) les évolutions du secteur de l'industrie agroalimentaire au cours des dernières décennies sont décrites, (ii) la contribution de ce secteur à la transformation de l'économie ivoirienne est évaluée, (iii) les goulots d'étranglement dans ce secteur sont identifiés, (iv) les facteurs moteurs de l'industrie agroalimentaire sont mis en exergue, et (v) des politiques économiques pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par le secteur de l'industrie agroalimentaire sont proposées.

Etude 2 : DYNAMIQUE DU SECTEUR PRIVE DANS LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN COTE D'IVOIRE

1. Introduction

La Côte d'Ivoire connaît depuis ces cinq dernières années une croissance rapide. En 2015, selon le deuxième rapport de la banque mondiale sur la situation économique récente de la Côte d'Ivoire, la croissance du PIB est proche de 9%. De plus, les perspectives à court et moyen termes sont favorables. Une radioscopie de cette performance révèle que la croissance économique reste pour une grande part portée par les investissements publics et privés.

S'agissant des investissements publics, la volonté de l'état de mettre à jour le niveau des infrastructures économiques à la dimension de la vision projetée de l'émergence a conduit à l'augmentation des dépenses publiques en infrastructures économiques. Concernant les investissements privés, la contribution du secteur secondaire dans son ensemble s'est faite en phase avec le processus de mise à niveau des infrastructures économiques d'une part et aussi avec les progrès réalisés dans l'amélioration du climat des affaires sans oublier d'autres mesures permettant une meilleure dynamique du secteur privé dans son ensemble.

En définitive, les autorités sont sensibilisées au rôle du secteur privé dans la relance économique en Côte d'Ivoire. Le secteur public, ayant une capacité limitée à impulser la croissance économique, la mobilisation de l'investissement privé est donc appelée à gagner de l'importance tant pour la création d'emplois que pour l'accélération de la croissance ou la lutte contre la pauvreté. Toutefois, force est de reconnaître que la politique macroéconomique et l'environnement des affaires peuvent constituer des obstacles à la dynamique du secteur privé. Dans cette perspective, la présente étude analyse les effets du cadre macroéconomique, de l'environnement des affaires sur la capacité du secteur privé à créer de la richesse en Côte d'Ivoire. Le potentiel du secteur privé est-il exploité ? Les réformes et les politiques macroéconomiques favorisent-elles une meilleure dynamique du secteur privé dans la création de richesse en Côte d'Ivoire ?

1. Objectif général

C'est dans ce contexte que se situe cette étude qui analyse le rôle du secteur privé dans la relance économique en Côte d'Ivoire au regard de la politique macroéconomique et de l'évolution de l'environnement des affaires. De façon spécifique, ce travail cherche à :

- faire un état des lieux de la contribution du secteur privé à la croissance économique en Côte d'Ivoire ;
- décrire l'évolution de la proportion des investissements privés dans le PIB de la Côte d'Ivoire depuis les indépendances ;

- analyser les effets de la politique macroéconomique et de l'environnement des affaires sur la contribution du secteur privé à la croissance économique en Côte d'Ivoire ;
- évaluer l'effet de l'investissement privé sur la croissance économique en Côte d'Ivoire au regard de la politique macroéconomique et de l'évolution de l'environnement des affaires.

2. Méthodologie et données

La méthodologie retenue dans cette analyse s'articule autour de trois points : (i) une revue de littérature pour poser le diagnostic de la dynamique du secteur privé ivoirien dans la croissance économique en faisant ressortir quelques réformes et politiques d'accompagnement initiées depuis ces quatre dernières décennies ; (ii) une collecte de données secondaires pour analyser l'évolution du taux d'investissement privé rapporté au PIB au regard de la croissance économique; (iii) une analyse économétrique évaluera dans la spécification d'une relation de croissance économique, les effets des variables de gouvernance, de l'augmentation des investissements publics, et des indicateurs de l'état de l'environnement des affaires sur la relation entre le taux d'investissement privé rapporté au PIB et la croissance économique. L'analyse sera faite à partir des données macroéconomiques de la Côte d'Ivoire couvrant la période 1970 à 2016.

3. Résultats attendus

A la fin de cette étude, l'analyse de la dynamique du secteur privé dans les performances économiques de la Côte d'Ivoire sera faite. Particulièrement, elle permettra d'abord de faire l'état des lieux de la contribution du secteur privé à la croissance économique et de décrire l'évolution du taux d'investissement privé rapporté au PIB. Puis elle fera une évaluation de l'effet des variables de gouvernance, les investissements publics, les indicateurs de l'environnement des affaires sur la relation entre la croissance économique et le taux d'investissement du secteur privé en Côte d'Ivoire.

Etude 3 : *Entrepreneuriat inclusif et bien-être des producteurs dans la filière cacao en Cote d'Ivoire : analyse de l'Impact de l'Initiative Engrais Cacao*

1. Introduction

La structure de financement de l'aide au développement a profondément changé au cours des deux dernières décennies avec un rôle de plus en plus poussé de la philanthropie privée (de Haan 2009). L'une des motivations de cette présence de plus en plus marquée du secteur privé résulte du débat sur la croissance, la pauvreté et les inégalités et la quête de de mécanismes pour les atténuer durablement.

Lorsque la pratique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) c'est à dire «l'engagement continu des entreprises à se comporter de manière éthique et à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles, la communauté et la société en général », a été envisagé comme un élément pouvant y contribuer, le rôle du secteur privé va bien au-delà pour embrasser un vision plus large dite d'entrepreneuriat inclusif ou de création de "valeur partagée".

L'entreprise inclusive ou de « valeur partagée », (i) conçoit les besoins, les produits et les clients afin de répondre aux besoins de la société par le biais de produits et de servir les clients mal desservis ; (ii) met l'accent sur la productivité dans la chaîne de valeur, en utilisant les ressources, l'énergie, les fournisseurs, la logistique et les employés différemment ; et (iii) souligne l'importance de l'environnement des entreprises et des institutions, et la

nécessité d'améliorer les compétences, la base de fournisseurs et les grappes dont dépend l'entreprise. En définitive, si l'entreprise inclusive est destinée à profiter aux pauvres grâce à des opérations de base à des conditions de marché (Ashley, 2009), la mesure de l'impact de telles activités a été toutefois limitée.

Le cacao joue un rôle important dans l'essor économique de la Côte d'Ivoire avec une contribution à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut et l'occupation de près de 5 millions de personnes vivant de cette production. Toutefois, l'effet de la cacao culture sur le développement socioéconomique des communautés de façon général et des producteurs particulièrement demeure limité. Ce, d'autant plus que l'on note une baisse des rendements, liée en outre au vieillissement du verger et à la pauvreté du sol.

Plusieurs initiatives ont ainsi été mises en œuvre avec pour objectif de renforcer le développement des communautés vivant dans les zones de production. Lorsque certaines s'inscrivent dans une approche RSE (le projet TRECCⁱ de la Fondation Jacobs), d'autres se sont focalisées sur une démarche d'entrepreneuriat inclusif, l'*Initiative Engrais Cacao*, notamment.

L'Initiative Engrais cacao traduit la volonté du gouvernement ivoirien et des acteurs de la filière cacao de restreindre l'expansion agricole et la déforestation tout en permettant aux producteurs d'améliorer leurs moyens de subsistance en transformant la culture du cacao en une entreprise durable. Elle s'inscrit dans une logique de marché par une approche chaîne des valeurs.

Lancée en Novembre 2012, l'« Initiative Engrais Cacao », a pour objectif principal de fournir des engrais de bonne qualité et financièrement accessibles à 200.000 producteurs de cacao qui sont prêts à leur utilisation en Côte d'Ivoire d'ici 2020. Sa mise en œuvre est assurée par les entreprises participantes (exportateurs, chocolatiers, fournisseurs d'engrais) à travers des plans d'action qui permettent l'identification des producteurs qui sont prêts à utiliser l'engrais dans leur base d'approvisionnement. Une phase pilote de l'Initiative a été exécutée sur la période 2014-2016.

Eu égard à l'importance croissante du rôle du secteur privé dans le financement des programmes de réduction de la pauvreté, il s'avère nécessaire de mesurer l'impact de cette Initiative, sur le bien-être des producteurs de cacao.

2. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact de l'Initiative Engrais Cacao sur le bien-être des producteurs de cacao. De façon spécifique, il s'agira de :

- mesurer l'effet de l'Initiative sur le revenu des producteurs ;
- capter l'effet du projet sur les dépenses d'Education et de Santé des ménages bénéficiaires ;
- déterminer l'effet de l'Initiative sur le niveau d'investissement du producteur (investissement agricole et non agricole)

La théorie du changement qui soutient cette étude est la suivante : l'accès à l'engrais de qualité, à moindre coût sur une base compétitive, augmente le rendement de la production agricole et partant du revenu du producteur de cacao. En définitive, la logique de marché inhérente à l'Initiative Engrais Cacao, développe l'esprit d'entreprise du producteur ; toutes choses qui accroissent son investissement aussi bien dans l'agriculture que dans d'autres secteurs productifs et par ricochet améliorent ses conditions de vie.

3. Méthodologie

Pour mieux capter l'impact de l'Initiative, les données ont été collectées sur deux catégories de coopératives et de producteurs (échantillonnage à deux degrés) : le groupe de bénéficiaires directes de l'initiative et un groupe de contrôle, constitué de non bénéficiaires. Un échantillon de 79 coopératives couvrant les grandes zones de production du cacao a été enquêté. Cet échantillon comprend 33 coopératives bénéficiaires et 46 non-bénéficiaires pour 787 producteurs dont 316 bénéficiaires et 471 non-bénéficiaires.

Le recours à la statistique descriptive univariée et bivariée combinée à des tests de différence de moyenne et à la méthode d'appariement devrait permettre de jauger l'effet du projet sur les bénéficiaires.

Le recours à la méthode des scores de propensions (PSM) devrait permet de prendre en considération la nature non expérimentale de l'intervention. L'analyse de l'effet portera sur les indicateurs suivants : le rendement, le revenu agricole du producteur, le niveau d'investissement, les dépenses d'éducation et de santé.

4. Résultats attendus

A la suite de cette étude :

- une meilleure connaissance de l'entrepreneuriat inclusif dans la filière cacao est mis en évidence ;
- l'Impact de l'Initiative sur le niveau d'investissement du producteur est connu ;
- l'effet de l'Initiative sur les dépenses d'éducation et de santé est mesuré ;
- des politiques sont proposées pour promouvoir l'entrepreneuriat inclusif

Etude 4 : Entrepreneuriat inclusif et Emplois des Jeunes et des Femmes

1. Introduction

Les défis économiques et sociaux de la mondialisation soulèvent des problèmes d'insertion dans le monde du travail et de création d'activités génératrices de revenus. Gouvernements, milieu d'affaires et sociétés civiles sont à la recherche d'un mode de développement plus équitable et inclusif au Nord comme au Sud face aux risques d'exclusion ou de marginalisation de segments entiers de la population locale, et à l'augmentation des inégalités et à l'extrême pauvreté. Le développement de ces phénomènes appelle à agir de manières innovantes par le biais de la mise en place de mécanismes participatifs résultant de l'instauration de politiques socialement inclusives en Afrique subsaharienne.

La situation particulière de cette région nécessite la formulation d'un modèle d'entreprise capable d'intégrer les populations vulnérables notamment les jeunes et les femmes dans leur quête d'emploi et d'initiative entrepreneuriale. En effet cette région compte environ 800 millions d'habitants dont 75 % ont un âge de moins de 30 ans (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2012). Cette population jeune en pleine croissance représente un véritable vivier de producteurs, consommateurs, employés et entrepreneurs. Pourtant, une grande partie de cette population fait face à des difficultés fondamentales, dont l'extrême pauvreté, la famine et surtout le chômage devenu un phénomène endémique.

Selon Melina Heinrich-Fernandes du Business Environment Working Group du Donor Committee for Enterprise Development (DCED)¹, les Entreprises inclusives sont les Entreprises du secteur privé ayant des modèles commerciaux ou des activités qui poursuivent la viabilité commerciale et qui dégagent (ou sont susceptibles de dégager) des avantages économiques et / ou sociaux importants pour les pauvres dans leurs chaînes de valeur. Il s'agit des entreprises qui font des efforts importants pour créer une valeur partagée (*shared value*) en reconsidérant l'intersection entre la société et la performance de l'entreprise ; l'entrepreneuriat inclusive va donc au-delà de la responsabilité sociétale des entreprises.

Le secteur agricole est un domaine porteur où des initiatives en matière d'entrepreneuriat inclusif ont été réalisées ou sont en cours de réalisation en Afrique. Celui-ci enregistre l'investissement des jeunes et des femmes entrepreneurs dans le développement des chaînes de production et contribue à la création d'emplois pour cette même catégorie de population. L'agriculture est considérée comme le plus grand pourvoyeur d'emplois et de revenus en milieu rural. Elle peut contribuer à réduire la pauvreté et la faim tel que préconisé par le premier Objectif du Développement Durable (Thiombiano, 2016) et réduire les inégalités et le problème de l'emploi des jeunes et des femmes.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture (secteur primaire) demeure aujourd'hui l'un des piliers de l'économie ivoirienne et contribue à près de 16,9% du PIB avec pour principale culture le cacao, pour lequel le pays est leader mondial

¹ Melina Heinrich-Fernandes (2016): « How to create an enabling environment for *inclusive* business? Learning from experience and debates in private sector development "Business Environment Working Group, DCED

avec une production de 1,75 millions de tonnes lors de la saison 2014/2015. Selon le Rapport de l'Enquête emploi 2013, l'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% des emplois.

Au regard de l'importance du secteur agricole et de celle des entreprises (généralement des multinationales) qui interviennent dans l'agro-industrie en Côte d'Ivoire, il semble pertinent de s'interroger sur le rôle que pourrait jouer l'entrepreneuriat inclusif (« inclusive business ») dans l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

2. Objectifs

Ce travail de recherche vise à analyser la contribution de l'entrepreneuriat inclusif à l'emploi des jeunes et des femmes en Côte d'Ivoire afin de mettre à la disposition des décideurs, des managers des résultats susceptibles de les inciter à s'orienter vers la vulgarisation de l'entrepreneuriat inclusif.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif.
- Analyser les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat inclusif.
- Analyser l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'emploi des jeunes et des femmes.

3. Méthodologie

La démarche méthodologique comprendra :

- la revue documentaire ;
- la collecte et exploitation de données secondaires ;
- la collecte de données primaires ;
- l'analyse de statistiques descriptives ;
- l'analyse économétrique ;

L'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat inclusif sera faite à partir d'estimations économétriques sur la base des données d'enquête sur les moyennes et grandes entreprises dans le secteur de l'agro-industrie en Côte d'Ivoire. Dans un premier temps, la variable expliquée sera une variable binaire qui prendra la valeur 1 si l'entreprise pratique l'entrepreneuriat inclusif et la valeur 0 si non. Dans un second temps, sera construit un indicateur synthétique de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif à partir des différentes dimensions de celle-ci (économique, social, environnemental², etc.) que l'équipe détaillera à partir de la revue documentaire et à travers les focus groupes et les interviews.

L'impact sur l'emploi des jeunes et des femmes se fera à partir de la méthode d'appariement sur score de propension (PSM) qui est une méthode d'évaluation d'impact. Cette méthode permettra de contrôler le biais de sélection qui pourrait exister.

4. Résultats attendus

Au bout de ce travail de recherche :

- un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif est fait ;
- les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat inclusif en Côte d'Ivoire sont connus ;
- l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'emploi des jeunes et des femmes est évalué.

Les résultats de ce travail de recherche offriront une image de l'ampleur de l'entrepreneuriat inclusif en Côte d'Ivoire. Les résultats fourniront également des éclairages utiles aux pouvoirs publics pour la mise en œuvre des incitations et des mécanismes d'accompagnement pour généraliser la pratique de l'entrepreneuriat inclusif tout en permettant de maximiser son incidence sur les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. L'étude bénéficiera

² Voir G20 Inclusive Business Framework, G20 Development Working Group; <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/G20-Inclusive-Business-Framework.pdf>

également aux entreprises du secteur privé qui aimeraient contribuer au bien-être de la communauté tout en assurant la rentabilité de l'entreprise.

Il est prévu en 2017, le recrutement de chercheurs permanents pour étoffer l'équipe dont les membres se sont réduits après la nomination du Prof. BALLO Zié au poste de Directeur (Doyen) de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Félix Houphouët Boigny et de Dr YEO Nahoua (Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement). Les chercheurs recrutés auront à proposer des travaux de recherche qui seront analysés et adoptés par les membres du Comité de Pilotage à travers une consultance à domicile.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, les 06 études et recherches réalisées par la CAPEC au cours de l'année 2015 seront publiées au cours du premier trimestre 2017. Les 06 études de 2016 seront quant à elles publiées dans le deuxième trimestre 2017. Les études de 2017 devront s'achever dans le quatrième trimestre de l'année et publier au plus tard dans le premier trimestre de 2018. Ces publications se feront dans l'un des trois supports de publication de la Cellule que sont :

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les institutions du secteur public comme l'Assemblée Nationale, le Conseil économique et sociale et les ministères techniques, ainsi que d'autres institutions telles que les chambres consulaires, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, et les représentations diplomatiques.

Il est prévu de publier au total 12 PED, 12 BUPED et 24 Lettres de Politique Economique au titre de l'année 2017. La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2017, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile à travers des conventions avec des institutions et des appels d'offres remportés. Au regard des expériences de 2015 et 2016, il est prévu trois (3) sessions de formations au profit de diverses institutions.

Par ailleurs, les chercheurs et le Personnel de la CAPEC bénéficieront d'environ 2 formations organisées par le Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC-CI).

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

Durant l'année 2017, la CAPEC compte organiser deux séminaires de dissémination. Un premier pour la vulgarisation des résultats des travaux de recherche de l'année 2016 et un deuxième relatif aux études de l'année 2017. La réalisation de ces séminaires, vise à faire connaître les résultats des travaux de recherche de la Cellule aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.

La CAPEC compte cette année encore soutenir l'ONG 2IEval dans l'organisation de la troisième édition du Prix Evaluation d'Or afin de continuer à contribuer à l'émergence d'une culture d'Evaluation et de reddition de compte en Côte d'Ivoire.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2017 dans les mois de juin et décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit finaliser les études entamées en 2016. Aussi, pour continuer à faire face à ses besoins de financement et apporter des réponses aux attentes des institutions nationales et internationales, la CAPEC prendra les mesures nécessaires pour répondre aux appels d'offres de l'Administration publique, des Partenaires Techniques et Financiers et du secteur privé. Tenant des résultats des deux dernières années, la CAPEC prévoit remporter environ 05 études.

La CAPEC a soumis pour financement un projet de recherche au Centre de Recherches pour le Développement International (du Canada) sur le thème: «**L'inclusion économique des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat inclusif : Cas du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Kenya** ». Ce projet qui mobilisera au total la somme de 187 610 000 F.CFA se réalisera sur deux ans et comprendra une équipe de la Côte d'Ivoire (CAPEC), une du Burkina-Faso (Le Laboratoire d'Analyse Quantitative Appliquée au Développement — SAHEL (LAQAD-S)) et une du Kenya (Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis (KIPPRA)). Le démarrage de ce projet est prévu pour le premier trimestre 2017.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

La Cellule, à travers les appuis techniques, va continuer à apporter son expertise à l'Administration Publique Ivoirienne, au Secteur Privé et à la Société Civile dans les domaines de l'analyse de politiques économiques et de la gestion du développement pour leur permettre de prendre des décisions plus éclairées. Elle prévoit donc en 2017, continuer d'assister le Cabinet du Premier Ministre et les Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du Budget et du Portefeuille de l'Etat, du Plan et du Développement, de l'Industrie et des Mines, de et de l'Entrepreneuriat National. Toutefois, elle veillera à rendre plus active la Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances et cherchera à signer une Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget ainsi qu'avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire et le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) en vue d'apporter son assistance technique à ces différentes institutions.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2017. Il s'agit, entre autres, de :

- l'audit de la gestion des années 2015 et 2016;
- la mise en œuvre du Plan de Suivi et Evaluation de la CAPEC ;
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2017

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	- cinq (05) Politique Economique et Développement (PED) ; - cinq (05) Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; - dix (10) Lettres de Politique Economique (LPE) ;
2	Publication	- 1 2 Publications de PED, 12 BUPED et 24 LPE de 2015 et 2016.
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	- En conformité avec le Plan de travail 2017 du PPRC-CI - Par des Conventions ou après avoir remporté des Appels d'offres
4	Séminaire de dissémination, Interface, Gouvernance	- Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches - Organisation de la troisième édition du Prix d'Evaluation d'Or avec 2IEval - Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux ; - 05 études à réaliser
6	Appuis techniques	- Activation de la Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances - Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget - Convention avec le BNETD - Convention la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
7	Autres activités	- Audit de la gestion des années 2015 et 2016

III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2017, se fera dans le cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide de l'Expert en Suivi et Evaluation. La mise en œuvre de ce plan sera coordonnée par le Chercheur chargé du Suivi et Evaluation avec la participation d'un titulaire d'un DESS en Suivi et Evaluation comme consultant. L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

3.2- RISQUES

Les principaux risques auxquels la CAPEC pourrait être confronté sont d'ordre financier. En effet, les activités de l'année 2017 devront être financées dans la majeure partie par les fonds de l'ACBF à travers le PPRC-CI et

les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure les difficultés actuelles rencontrées par l'ACBF affectant leurs capacités de décaissement. L'insuffisance ou les retards dans les décaissements des ressources pourraient affecter négativement la mise en œuvre des différentes activités inscrites au programme de l'année 2017. Une telle situation obligera la CAPEC à apporter des modifications au programme d'activités initial mais avec l'accord préalable du Comité de Pilotage. Les démarches de la Direction de la CAPEC et les efforts des membres du Comité de Pilotage seront renforcés afin de minimiser ce facteur de risque.

CONCLUSION

L'année 2017, représente pour la CAPEC la quatrième et dernière année de fonctionnement dans le cadre du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC-CI). Il est prévu de conduire cinq (05) travaux de recherche dans le cadre du programme interne de la CAPEC. Ces recherches en plus des séminaires de dissémination, des fora, des autres activités de communication (prix Evaluation d'Or, etc.) et des formations que la CAPEC pourrait organiser, devront contribuer non seulement à renforcer les capacités des décideurs mais aussi à orienter les politiques économiques.

Pour accroître les ressources de la CAPEC et veiller à la pérennisation du Projet, ce programme prend en compte les investigations et réponses à des appels d'offre nationaux et internationaux et la définition et mise en œuvre de stratégies en vue de l'activation ou de la signature de différentes conventions d'appuis techniques.

Toutefois au terme de son programme d'activités 2017 qui marque également la fin de son fonctionnement dans le cadre du premier accord don marquant le programme pays de renforcement des capacités, il semble nécessaire que les membres du Comité de Pilotage et la Direction réfléchissent sur le cadre institutionnel et juridique de la CAPEC qui demeure après 24 ans un projet co-financé.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2017 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-Decembre	TOTAL	
					Semaines	En %
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00	16,67
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	12,50
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,17
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	9,72
PED	0,50	0,50	0,25	0,25	1,50	4,17
BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
LPE	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Formation	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Cadres administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Séminaires et Conférences	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	25,00
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	5,55
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	19,44
Sous Total Activités CAPEC	6,75	6,75	5,50	3,50	22,50	62,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>62,79</i>	<i>62,79</i>	<i>64,70</i>	<i>58,33</i>	<i>62,50</i>	
Enseignements	4,00	3,00	3,00	1,50	11,50	31,94
Congés	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	5,55
Sous Total hors CAPEC	4,00	4,00	3,00	2,50	13,50	37,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>37,21</i>	<i>37,21</i>	<i>35,30</i>	<i>41,67</i>	<i>37,50</i>	
TOTAL GLOBAL	10,75	10,75	8,50	6,00	36,00	100,00

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{eme} Trim.			3 ^{eme} Trim.			4 ^{eme} Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Publications	Publier les études de 2014 et 2015	Publication de Politique Economique et Développement														
		Publication du Bulletin de Politique Economique et Développement														
	Publier les études de 2016	Publication de Lettres de Politique Economique														

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2017 (suite)

ⁱ Transformer l'Education dans les Communautés productrices de Cacao